

Le Tannayroli



Septembre 2003

No 10

LE BILLET DU SYNDIC

Modification du PGA et de son règlement

Qu'est-ce que c'est : Le P.G.A ?

Le plan général d'affectation, mais encore, c'est tout simplement l'actuel **règlement sur le plan d'extension et la police des constructions**.

Pourquoi un toilettage du règlement des constructions ?

Notre règlement date de 1983 et si on se réfère au plan directeur communal, et en particulier aux objectifs communaux, on constate que leur mise en œuvre passe souvent par l'évolution et la remise à jour de ce que l'on avait coutume d'appeler le plan des zones et son règlement. Certaines politiques ont déjà été mises en œuvre.

On peut citer la première :

Contrôler l'évolution de la population dans le cadre du périmètre des zones actuelles.

La mesure d'aménagement proposée étant une nouvelle réglementation pour certains secteurs non bâties importants, les plans partiels d'affectation « La Fin » et « Sous-chez-Poland » illustrent bien que le processus a débuté.

Une deuxième :

Renforcer le rôle central d'identification des zones de l'ancien village et de l'extension du village

La modification des règles actuelles tend à répondre à cette attente.

Une troisième :

Rechercher une utilisation optimale des terrains à bâtir

Sans bouleverser les structures déjà en place et en fonction d'un territoire déjà très construit, il est possible, par la modification de certains principes réglementaires, d'améliorer sensiblement les possibilités de gestion du patrimoine bâti. Il est important de rappeler également que les législations fédérales et cantonales en matière d'aménagement du terri-

toire ont évolué et qu'il importe d'adapter les règlements communaux.

Ces motifs, fondés en particulier sur les objectifs du plan directeur, ont par voie de conséquence conduit la Municipalité à revoir l'ensemble de la base réglementaire gérant le territoire communal. Trois grands thèmes y sont abordés : Le village et son extension peuvent-ils, dans les limites actuelles du plan, répondre aux objectifs du plan directeur ? Une zone de villas déjà bâtie à 90% et dont les possibilités de construire suivant le règlement en vigueur sont pratiquement épuisées peut-elle permettre, avec de nouveaux principes, aux propriétaires une adaptation à leurs besoins d'aujourd'hui ?

Les règles générales et les définitions, en particulier de certaines mesures, étaient parfois confuses et mal adaptées aux nouvelles données de l'habitat résidentiel. Un toilettage général prenant également en compte les deux thèmes précédents devrait permettre d'éviter en particulier certains conflits.

La modification du PGA et de son règlement a fait l'objet d'une concertation avec la Commission d'étude du Règlement sur le plan d'extension et la police des constructions avant l'envoi du dossier aux services de l'Etat et, après information, sera soumis à l'enquête publique pour que la population puisse se prononcer sur des enjeux, qui, quoique modestes, vont dans le sens d'une meilleure gestion de la commune.

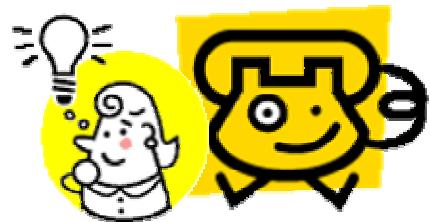
William Muhlemann



Souvent, les numéros de téléphones essentiels, nous font défaut au moment où nous en avons besoin. Voici quelques numéros à mettre en lieu sûr pour le cas où !

Numéros de téléphones utiles

Police cantonale	117
Service du feu	118
SMUR—Service Médical d'Urgence—	144
Gendarmerie de Coppet	022 776 21 21
SDS—Police de sécurité	022 776 40 41
Hôpital de Nyon	022 960 88 88
SIDAC	022 776 36 16



Patrick Simon



Tannay dans les temps anciens

Une nouvelle fois, Monsieur Henri Rapin nous conte ici, à sa façon, ce que fut autrefois la vie du village.

La Suisse toute entière a ouvert ses frontières
A l'invasion française et toutes ses misères.
Mais le peuple de Vaud fut lent à s'émouvoir
A l'élan liberté, changement de pouvoir.
Tous les baillis bernois sont reconduis chez eux
Par les gens du pays, souvent avec des fleurs
Ne sachant discerner le malheur et bonheur
Car durant trois cents ans ils ont été heureux.

En l'an mil huit cents-six, on comptait à Tannay
390 poses de champs, vignes et bois.
Et cette même année, la commune acheta
Avec sa voisine la première pompe à feu.
Tannay a pour sa part la moitié en paya
Avec des Louis d'or tout neufs et lumineux.

A la fin de l'année, la commune remet
A Monsieur Duvillard la place du Tory
Pour construire un moulin avec un grand succès.
Un tuyau de trois pouces en fournit le débit.
C'était pour la commune une sacrée aubaine
Les paysans pouvaient aller battre leur blé
Le chemin à son tour serait surélevé
Donnant plus de valeur à cette voie romaine.
Mais vu le manque d'eau de l'étang de Marnex
La vie du moulin fut vite à son chevet.

Habitant la commune, le citoyen Buffat
Doit payer une amende ayant fauché du blé
Un dimanche matin en ne respectant pas
Le repos du dimanche comme il est enseigné.
Tavernes ou cabaret doivent être fermés
Le dimanche matin durant service divin
Le garde communal à ce sujet nommé
Punira sans remord tous les petits malins.
En l'an 1809, la commune proteste

La Régie des églises échange sans rien dire
La cloche de Commugny et cela sans produire
Le moindre parchemin ou qu'un billet atteste.

En l'an 1811, Jean-Etienne Vilain
Etais nommé syndic et dans le même temps
On ramène à cinq hommes l'exécutif sortant
Donnant satisfaction à noble Châtelain.

Un certain citoyen, Briand pour le nommer
Porte plainte contre le régent de Mies
D'avoir battu son fils frisant la tyrannie
Sa main forte et puissante aurait pu l'assommer.
Le régent reconnaît s'être un peu emporté
Et il est exhorté à être modéré.
En cette même année paraît une comète
D'une extrême grandeur visible plus d'un an
Elle formait dans le ciel un immense ruban
Lumineux dans la nuit et de forme parfaite.



Maison Tchamkerten
(photo aimablement prêtée par Mme Christa Flamm)



Accueil des Nouveaux habitants

La Municipalité aura le plaisir et l'honneur d'accueillir les nouveaux habitants

le 3 octobre à la salle communale de Tannay dès 19h00,

afin de les orienter sur la vie de notre village. A l'issue de cette présentation, un repas typique sera pris en commun. Pour des questions d'organisation, vous êtes priés de bien vouloir vous inscrire auprès de la Municipalité

Le Théâtre de Tannay présente : BREL

L'Atelier Théâtre de Tannay avec le soutien culturel de la commune de Tannay ont le plaisir de convier les habitants de Tannay et de la Terre Sainte à un spectacle en hommage au grand artiste belge Jacques Brel à l'occasion du 25ème anniversaire de sa trop soudaine disparition.
Accompagné par Monsieur Philippe Berthoud, Monsieur Jean-Pierre Rengli chantera une vingtaine de chansons

les 26 et 27 septembre à 20h30 à la salle communale de Tannay.

En famille ou entre amis, vous aurez l'occasion d'écouter ce passionné de Jacques Brel dans une ambiance de Café concert, en dégustant, des « *Moules & Frites* » que n'aurait pas désavoué le grand « Jacques » comme on le surnommait.

Réservations au 022 776 09 60 ou au 079 203 41 06



Police Intercommunale

Les communes de Mies, Commugny, Coppet et Tannay ont décidé de remettre à l'ordre du jour l'épineux problème de la sécurité et de son maintien à travers la création d'une Police Intercommunale. Elles m'ont donc mandatée, dès février 2003, ainsi que Monsieur Arabi (directeur de la société de surveillance, SDS) en raison de son excellente connaissance du terrain et de ses grandes capacités, à conduire et mener à bien cette étude. Nous avons eu dès lors de fréquents contacts avec la Police cantonale et son commandant Eric Lehmann, ainsi que Monsieur Froidevaux, chef du projet « Police 2000 ». Nous avons visité différents centres, dont la Blécherette ainsi que l'hôtel de Police de St-Martin, siège de la police municipale de Lausanne. L'accueil fut à chaque fois des plus chaleureux.



Un retour complet de ces entretiens a été donné aux Syndics de Terre Sainte ainsi qu'aux communes de la Rippe, Crassier et Arnex, qui, elles aussi, ont adhéré à l'élaboration de ce projet. C'est ainsi que Messieurs Lehmann et Froidevaux se sont déplacés jusqu'à Tannay pour mettre au point la suite des opérations. Un diagnostic de la sécurité sera réalisé dans nos communes en septembre 2003. Il s'agit d'un sondage téléphonique réalisé par M.I.S. Trend. Un échantillonnage représentatif de 200 personnes sera contacté. Je vous demande d'ores et déjà de faire bon accueil aux enquêteurs, car de vos réponses dépend l'orientation qui sera donnée à ce projet. Les résultats devraient nous être présentés, début novembre par Monsieur Kilius, directeur de l'Institut de Police scientifique. Je vous souhaite à tous un bon automne

Francine Guisan

Le Port

Le PPA va prochainement pouvoir être soumis à l'Etat, les diverses modifications relatives au tracé définitif du port ayant été décidées.

Ainsi, le port, ne sera pas comblé comme prévu initialement, mais réaménagé en roselière ou les nénuphars auront leur royaume. Une passerelle en bois, reliera harmonieusement le quai situé devant la buvette à Tannay, à hauteur du ponton actuel. Le port sera dragué et légèrement modifié afin que les usagers du restaurant puissent jouir d'une surface de terrasse étendue.

Parallèlement, le souhait des communes de Mies et Tannay et de la coopérative du Port du Torry, de réaménager la route suisse, en créant une voie de débord et des parkings a reçu l'aval des différents départements.

Ces aménagements augmenteront la sécurité et le confort des riverains de manière notable, la vitesse autorisée passant de 80km/h à 60km/h, réduisant ainsi fortement les nuisances sonores occasionnées par le trafic automobile. Cet important projet permettra de renforcer l'attrait touristique de notre région.

Patrick Simon



Fête du Bicentenaire

**LIBERTÉ
ET
PATRIE**

A l'occasion du Bicentenaire de notre canton, la Municipalité organise une soirée commémorative à la salle communal de Tannay

le 31 octobre dès 19h30

et convie tous les habitants à célébrer dignement cet événement au cours d'un apéritif dînatoire.



Internet

Vous avez le câble ? Oui ? Alors vous allez pouvoir bénéficier des solutions Internet proposées par le téléréseau de Nyon. Ainsi moyennant une redevance mensuelle minimale de Frs 39.00 vous pourrez bénéficier de l'Internet d'un flux de 256/64 avec des possibilités d'extension pour des flux plus rapides et synchrones. Des questions ? Le soussigné se tient volontiers à disposition à l'adresse

patrick.simon@punch-line.ch ou consulter le site à l'adresse www.trnsa.ch



BREF EXTRAIT DES PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL COMMUNAL DE L'ANNÉE 2003

Nous vous rappelons que les séances sont ouvertes au public

Le Conseil communal dans sa séance du 27 mai 2003 a décidé un crédit de Frs 130'000,00 de travaux pour la modernisation de l'épicerie.

Dans sa séance du 24 juin, les comptes communaux 2002 ont été approuvés et une demande de crédit de Frs 590'000.00 pour la création d'un giratoire au carrefour de la rte de St-Cergue a été acceptée.

L e marché de Noël aura lieu cette année à la salle communale

Le samedi 6 décembre de 14h00 à 22h00 et le dimanche 7 décembre de 13h00 à 17h00.



*Il y en aura pour tous les goûts ! Des stands des artisans de la commune et de la région exposent. Divers produits comme des fruits, des légumes, **des sapins de Noël, (livraison à domicile gratuite !)** des marrons chauds, du vin chaud, des raclettes, petite restauration, café et gâteaux seront en vente et raviront votre palais.*

Spectacle de théâtre des enfants de la région pour petits et grands vers 16h00 le samedi.

La commission culturelle et la Jeunesse de Tannay vous invitent cordialement à cette occasion.

La vie de la Commune

NAISSANCES

Le 16 novembre 2002, **Dib** Gibran Fayrouz

Le 10 janvier 2003, **Keyaerts** Alix Louise

Le 19 mars 2003, **Alessie** Kyra Marie et **Thomas** Antonio Pedro

Le 10 avril 2003, **Loffy** Kira Marie

Le 7 avril 2003, **Pfaude** Oriane Inès

Le 27 avril 2003, **Pontinelli** Juliette Teodora

Le 15 juillet 2003, **Vermesse** Senan Matthew Bernard



MARIAGES

Le 14 décembre 2002, **Piccot** Gérard et **Pulver** Ninon

Le 31 janvier 2003, **Beuchat** Thierry et **Zhovtobruk** Liliya

Le 6 février 2003, **Alessie** Thomas et **Beer** née **Reisch** Verena

Le 21 mars 2003, **Pfaude** Laurent et **Grünberger** Catherine

Le 20 juin 2003, **Aerni** Markus et **Lo Tauro** née **Vacca** Erminia

DECES

Le 14 novembre 2002, **Geoffroy** Henri

Le 7 décembre 2002, **Hauert** Freddy

Le 18 janvier 2003, **De Fels** Everilda

Le 5 février 2003, **Bertонcini** Augusta Lily

Le 20 mars 2003, **Jaquet** Henri

Le 29 mars 2003, **Mezzalira** Mauro

Le 18 juin 2003, **Egger** Annina

Le 4 juillet 2003, **Dubois** Berthe

Le 19 juillet 2003, **Baumgartner** Raymond

Le 24 août 2003 **Penseyres** Eugène Roland



Le Tannayroli

Rédaction, articles et mise en page : Patrick Simon.

Impression : société TEX à Genève

